

## Les CAPA aujourd'hui

### Le CAPA à Paris et son antenne à Bagnolet

## Sophie Henry

### Le prix à payer

En réponse à l'invitation faite aux consultants de dire quelques mots sur leur expérience du CAPA (Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes), je me saisis d'une question propre à ce dispositif, la gratuité des consultations.

Je suis partie des statuts de l'ACAP-CL (Association des centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien) qui précisent la nature et le fonctionnement de l'Association : « Centre d'accueil pour adolescents et jeunes adultes dont le fonctionnement est assuré par des psychanalystes qui reçoivent de façon gratuite et confidentielle. » Je me suis plus particulièrement intéressée à l'aspect de la gratuité des consultations, point souvent débattu, tant lors des assemblées annuelles que lors de nos réunions CAPA.

Les consultations étant gratuites, le bénévolat des consultants est de fait. Donc psychanalyste et bénévole. Enfin, il serait plus juste de dire « psychanalyste en formation » puisque telle est la vocation du CAPA : accueillir, écouter et former.

Si l'offre de la psychanalyse est singulière, l'offre du CAPA l'est aussi. L'offre de recevoir gratuitement permet à beaucoup de ceux que nous recevons d'avoir franchi le seuil de la porte. La levée de ce prérequis habituel favorise la rencontre, peut même l'engager. Dans tous les cas, les patients l'évoquent. Certains l'annoncent d'emblée comme raison de leur présence dans ce lieu. Pour d'autres patients, cela ressurgit en fin de séance, au moment de se séparer et de fixer un autre rendez-vous. Sera-t-il gratuit également ?

Nous savons que l'argent est un ressort fondamental de la pratique analytique. Dans un texte de 1913, « Sur l'engagement du traitement <sup>1</sup> », Freud énonce les principes pour la mise en place de la cure, et son engagement. Il aborde la question de l'argent sous l'angle du psychanalyste, assurer sa subsistance, et sous l'angle du patient, un prix suffisamment élevé

pour que le traitement ait une certaine valeur. Lacan, dans « La direction de la cure <sup>2</sup> », évoque le paiement comme ce qui permet au patient d'aller chercher ailleurs ce que l'Autre n'a pas. Le patient paie pour ce rien, l'amour que l'analyste ne peut lui donner, qui n'est pas rien, sinon cela ne vaudrait pas cher.

Nous pouvons donc considérer que l'offre du CAPA présente un apparent paradoxe. Si l'argent fait coupure à la demande d'amour et permet au sujet d'accéder à son désir, qu'en est-il d'une pratique sans argent ? Cela touche à la question du transfert et de la jouissance.

Cette question de la gratuité m'a obligée à m'interroger sur la place que j'occupe dans ce dispositif spécifique. Quelle offre puis-je soutenir pour un patient qui ne paie pas ce « rien » que je ne lui donne pas ? Cette question ne m'est pas apparue aussi clairement au démarrage de ma pratique au CAPA. C'est au fil de mes consultations et de nos réunions cliniques que j'ai pris la mesure de ce qui peut coûter et cela a eu des effets.

Par exemple, ce patient qui prend ses aises avec l'horaire, ce que j'accepte à plusieurs reprises. La confrontation à un refus lors d'une énième demande produit un changement sur sa parole et... son exactitude. Cet autre patient, qui entend maîtriser le temps, mais aussi bien l'analyste. Je décide de le recevoir avec un retard certain. Il peut alors dire quelque chose de ce qui lui est insupportable. Cette jeune femme à qui j'ai parlé de la possibilité de faire un don à l'Association. Elle qui venait en raison de la gratuité, s'acquitte spontanément, après plusieurs séances, d'une certaine dette.

La gratuité oblige l'analyste. Je dirai d'autant plus, au sens où l'argent n'est pas là pour faire barrage aux identifications du transfert et aux possibles dérives. Pour ces jeunes qui arrivent souvent avec une demande très forte de soutien, le risque pour l'analyste est de se situer dans une position surmoïque, en cherchant à guider, plutôt que d'être dans le sillage d'une parole singulière.

Après quelques années d'inscription au CAPA, je constate un changement dans ma pratique. Les patients que je reçois restent moins longtemps dans le dispositif. Je vois deux raisons à cela. La première est que j'accepte sans doute que le patient, soulagé après quelques séances, parte. La deuxième renvoie directement à la question de la gratuité et du renoncement à la jouissance à laquelle est confronté le patient. J'oserais dire que « ça passe ou ça casse ». Quand ça passe, il peut y avoir passage du patient au cabinet. Quand ça casse, le patient peut partir rapidement, il n'y a plus alors de gratuité qui vaille. Mais il me semble que, même pour ce patient,

nous pouvons faire le pari que le fait d'avoir franchi le seuil de la porte du CAPA a des effets.

Soutenir l'offre du CAPA a été et reste pour moi une orientation décidée, renouvelée à chaque nouvelle rencontre. Face à des sujets qui viennent avec l'idée d'une réponse *ready-made*, l'offre que je soutiens met en fonction le désir. C'est ce prix que le patient paie, même s'il ne le sait pas.

*Mots-clés : argent, transfert, jouissance, désir.*

---

1. [↑](#) S. Freud, « Sur l'engagement du traitement », dans *La Technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1999.

2. [↑](#) J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 585-645.